

Candidats : un mois de plus - 05/03/2012

Les élections se préparent au sein des sociétés de logement public. Le renouvellement des comités de locataires et de propriétaires sera en effet organisé en juin. Les candidatures devaient initialement être renvoyées pour ce lundi 5 mars au plus tard.



Problème : fin février, certaines sociétés de logement n'avaient toujours pas reçu les prospectus d'information de la Wallonne du Logement, à transmettre à tous les locataires de logements publics. Les candidatures envoyées après ce délai allaient donc être refusées d'office (nos éditions du 2 mars dernier).

Le ministre du Logement Jean-Marc Nollet a donc proposé au gouvernement wallon de prolonger le délai pour le dépôt des candidatures jusqu'au 2 avril.

Un mois après l'adoption de la réforme du Code wallon du Logement, il était en effet malvenu de contraindre les locataires, hors délai malgré eux, à envoyer un recours à la Société wallonne du Logement, suite à ce dysfonctionnement.

D'autant que le Code tel qu'il a été réformé prévoit justement d'accorder aux habitants une plus grande participation dans la gestion des 68 sociétés de logement : dorénavant, deux représentants du comité des locataires siégeront au sein de chaque conseil d'administration.

« Il est primordial de permettre aux locataires et aux propriétaires de prendre une part active dans la vie de leur société de logement public », insiste Jean-Marc Nollet.

P.S.

P.S. (L'Avenir)